

COMMUNIQUE

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) porte à la connaissance des clients professionnels et associatifs à la téléphonie mobile qui le souhaitent, qu'il leur est offert la possibilité de faire figurer leurs numéros dans l'édition 2019 de l'annuaire téléphonique officiel du Burkina Faso.

A cet effet, les clients intéressés sont invités à prendre contact avec leurs opérateurs pour toutes informations pratiques au plus tard le **vendredi 15 février 2019**.

Ouagadougou, le 04 FEV. 2019

Le Président,



Tontama Charles MILLOGO